



Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table
Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY
URSSAF : 37020337392141 - SIRET : 34025747600028 - NAF : 9312Z
Tél. : 02 47 40 25 30 - Fax : 02 47 40 25 31
E-Mail : comite.tt37@wanadoo.fr
Site : <http://www.comite37tt.com>

Parçay-Meslay, le 4 mai 2018

Commission Féminine

REGLEMENT SPORTIF COUPE MIXTE
--

La Coupe MIXTE est réservée aux JOUEUSES et JOUEURS en possession d'une LICENCE TRADITIONNELLE ou PROMOTIONNELLE. Cette compétition est qualificative pour l'échelon régional qui se déroulera le Dimanche 17 Juin 2018 dans la salle de la 4S Tours TT.

Elle aura lieu le :

Dimanche 27 Mai 2018

à Cinq Mars la Pile
Gymnase Municipal
37130 CINQ MARS LA PILE

La compétition commencera à 10 h 30 avec un pointage à 10 h 00.
Le juge-arbitre est Frédéric MARTINEAU.

Cette compétition est qualificative pour participer à l'échelon régional qui se déroulera le 17 juin 2018 à Tours (37).

Les deux premières équipes de chaque tableau seront qualifiées pour l'échelon régional. En cas de désistement, il sera procédé au repêchage des équipes suivantes.

En fonction du nombre d'équipes inscrites, les organisateurs se verront le droit d'aménager les horaires et en informeront les participants en temps et en heure.

TABLEAUX

- TABLEAU 1 → équipes comprises entre 1000 et 1599,5 points
- TABLEAU 2 → équipes comprises entre 1600 et 1999,5 points
- TABLEAU 3 → équipes comprises entre 2000 et 2399,5 points
- TABLEAU 4 → équipes d'au moins 2400 points

COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe devra être composée d'un joueur et d'une joueuse appartenant aux catégories **Benjamins à Vétérans** d'un même club ou de clubs différents, titulaires d'une licence traditionnelle ou promotionnelle.

De ce fait il est possible d'avoir comme composition d'équipe 2 licences traditionnelles ou 2 licences promotionnelles ou encore 1 licence traditionnelle avec 1 licence promotionnelle. La mise en tableau se fait par le cumul des points de chaque joueur et joueuse.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points selon l'ordre suivant : A-X / B-Y / Double / A-Y / B-X. Chaque rencontre se jouera au score acquis, dès qu'une équipe aura gagné 3 parties la rencontre sera terminée. Toute partie commencée devra aller à son terme.

Toutes les équipes d'une catégorie seront réunies dans différentes poules de 3. Le placement des paires dans les poules des tableaux sera effectué en fonction du nombre de points additionnés des joueurs de chaque paire. Dans la mesure du possible, deux équipes d'une même association ne seront pas dans la même poule sinon elles se joueront dès la première rencontre.

Le classement final de ces poules est déterminé par l'ensemble des rencontres gagnées. En sortie de poule et toujours suivant le nombre d'équipes engagées, chaque équipe sera reversée dans un tableau KO. Un classement intégral sera effectué à partir des demi-finales. Les équipes éliminées auparavant seront classées en fonction du tour auquel elles auront perdu et en fonction du classement des équipes qui les auront éliminées.

RESULTATS

Les résultats individuels des joueurs et des joueuses ayant une licence traditionnelle seront saisis dans le système fédéral.

RECOMPENSES

Les 3 premières équipes de chaque tableau seront récompensées.

ENGAGEMENT GRATUIT à l'aide du COUPON REPONSE JOINT

Coupon-réponse à retourner **pour le Vendredi 18 Mai 2018 (dernier délai)**
Au Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table
Maison des Sports de Touraine
BP 100 – 37210 PARCAY MESLAY



COUPE MIXTE DU DIMANCHE 27 MAI 2018

à *Cinq Mars la Pile*



EQUIPE	JOUEURS	TABLEAU	POINTS
Equipe X	MARTIN Françoise (n°licence, club) DURAND Pierre (n° licence, club.)	2	1370 610
Equipe 1			
Equipe 2			
Equipe 3			
Equipe 4			
Equipe 5			
Equipe 6			

Engagement gratuit

Fait à, le

Signature,